

puissance (*Bush stop*) ou par leurs fantômes (l'enfant embrassé de mains vides et noires, dénonçant la pédophilie, idée expérimentée en 1986 pour l'affiche *Anne de Bretagne*, reprise pour *L'enfant et les sortilèges* en 1998). On ne peut qu'être frappé par l'actualité toujours efficace d'affiches déjà anciennes (*À votre santé*, floutant le verre de vin en 1987, ou *Sauve qui peut la terre* de 1990), et aussi par la force visuelle des images les plus simples (les rayures du drapeau américain mises en cercles concentriques pour *America first* en 2019).

Non seulement ce livre est le recensement d'une œuvre impressionnante, mais il peut être aussi une initiation passionnante à l'art de l'affiche et, réveillant de nombreux souvenirs, il est aussi une promenade à travers l'histoire des quatre dernières décennies.

Denise DELOUCHE

Jean LE DÛ et Yves LE BERRE, *Métamorphoses. Trente ans de sociolinguistique à Brest (1984-2014)*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, collection « Lire / relire », 2019, 302 p.

La collection « Lire / relire » des éditions du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) a été mise en œuvre et elle est dirigée par Yvon Tranvouez, professeur émérite d'histoire contemporaine. En bon historien, ce dernier a voulu mettre à disposition du public les textes oubliés et épars d'auteurs qui, au fil des ans, ont mené des recherches approfondies dans leur discipline respective. L'exergue qui figure en tête de chaque volume de la collection le dit bien : « Face à la dispersion de la production intellectuelle, retrouver l'unité d'une œuvre ». Le dernier en date de cette collection est intitulé *Métamorphoses. Trente ans de sociolinguistique à Brest (1984-2014)* et il est signé par Jean Le Dû et Yves Le Berre, tous deux professeurs émérites de breton et celtique à l'Université de Brest et membres du CRBC.

Puisque directeur de collection il y a, le directeur du CRBC que je suis n'a pas eu son mot à dire dans le choix des textes qui a été fait et dans la forme qui a été donnée à ce volume. En effet, ce dernier possède une forme assez particulière, qu'il est bon de présenter, avant de montrer que l'intérêt de cet ouvrage ne réside pas uniquement dans la mise en lumière des concepts et notions sociolinguistiques des deux universitaires brestois : ce volume témoigne aussi admirablement de l'évolution d'une posture scientifique.

Ce volume compte 302 pages et il rassemble vingt-deux articles, qui suivent un ordre chronologique (p. 13-277). Ils sont précédés d'un avertissement des auteurs (p. 9-12) et ils sont suivis d'une liste des « Travaux des auteurs consacrés à la sociolinguistique » (p. 279-282), d'une « Bibliographie générale » (p. 283-292), qui reprend les références bibliographiques des articles, d'un utile « Index des noms propres » (p. 293-295) et

d'un tout aussi utile « Index des notions et des acronymes » (p. 297-300). Chaque article est précédé d'un court chapeau qui présente le contexte d'élaboration et de publication du texte reproduit, et il justifie aussi certains choix éditoriaux : en effet, les auteurs ont parfois tronqué leurs articles, lorsque certaines parties étaient redondantes avec des parties publiées *supra* dans le volume ou bien lorsque l'article n'était pas spécifiquement sociolinguistique – par exemple l'article 7, qui traite de dialectologie, ou bien l'article 10 consacré à Pierre-Jakez Hélias, « Le verbe et la lettre ou comment un homme devient un symbole », dans lequel n'ont été retenus que les passages ayant trait au contexte sociolinguistique de production de l'œuvre de l'écrivain. Par ailleurs, il faut noter que cet ouvrage comporte quelques articles qui ne sont signés que de l'un ou l'autre des deux universitaires – les 5, 7, 19 (en anglais) et 21 par Jean Le Dû ; les 6, 12 et 20 par Yves Le Berre. L'article 6, intitulé « La littérature de langue bretonne après la Révolution de 1789 : une acculturation paradoxale », traite de sociolittérature et non de sociolinguistique : il détonne quelque peu avec le reste du volume. Néanmoins, hormis ce dernier article, on est frappé par la cohérence qui se dégage de l'ouvrage : on devine comment les deux chercheurs mettent en place, article après article, un modèle d'interprétation du changement de langue en Bretagne, on comprend qu'ils visent à entendre ce que parler breton a voulu et veut dire, et on voit très clairement se dégager une unité. Leur « boîte à outils » (p. 149) est particulièrement efficace et ce volume s'apparente à une forme de *Que sais-je*. Car c'est bel et bien une théorie qui nous est donnée à re-lire et elle est, à l'évidence, fondatrice d'une « sociolinguistique à Brest ». Tentons d'en résumer les principales notions et les principaux apports.

Pour les deux auteurs, la société, c'est l'enchevêtrement et la hiérarchie des institutions – l'institution est définie par eux « comme une fonction stabilisée dans l'ordre du social, dotée de règles communes en vue d'une utilité particulière » (p. 227). La langue, elle, est entendue comme l'enchevêtrement et la hiérarchie des idiomes – l'idiome est défini « comme une parole stabilisée dans l'ordre du langage, doté de règles communes en vue d'une utilité particulière » (p. 227-228). Il n'y a « pas d'institution sans idiome correspondant, pas d'idiome sans institution correspondante » (p. 228) : l'union d'une institution et d'un idiome constitue, en quelque sorte, une sphère sociolinguistique. Pour les auteurs, trois types d'institutions peuvent être mis en lumière :

- des institutions d'usage, « aux règles justifiées uniquement par la tradition orale, en vigueur dans un espace très restreint » (p. 232) : les idiomes de ces institutions sont qualifiés par eux de « badumes » (du breton *ba du mañ*, qui signifie « chez nous ») et « ils sont l'objet de constants discours évaluatifs » (*ibid.*).
- des institutions coutumières dont les règles, qui peuvent être écrites, « sont justifiées par une jurisprudence, elle-même légitimée par la tradition et le sens commun, en usage dans un espace plus vaste, dans des domaines sociaux plus divers » (*ibid.*) : les idiomes qui leur correspondent sont les standards, « sources de discours évaluatifs et de jugements dénotant l'existence de normes fictives qui [leur] sont attachées » (*ibid.*).

- des institutions de droit « dont les règles sont toujours écrites et justifiées par la raison universelle, en usage dans le cadre d'un État national, dans tous les domaines de la vie sociale » (p. 233) : l'idiome qui leur correspond est la norme ; elle s'impose à tous, elle « appartient à chacun sans constituer en tant que telle la parole de personne » (*ibid.*) : elle est l'objet de « discours renvoyant à des normes évaluatives et fictives, mais aussi à la rédaction de normes prescriptives » (*ibid.*).

Cette définition de trois sphères est particulièrement féconde pour comprendre l'histoire sociolinguistique du breton et la révolution linguistique qu'a connue la Basse-Bretagne – le titre *Métamorphoses* trouve là son origine – : les bretons hérités, ce sont les badumes, transmis de génération en génération jusqu'aux années 50 du xx^e siècle ; les bretons d'Église, ce sont les standards façonnés pendant des siècles et peu à peu délaissés par les ecclésiastiques au profit d'un français normé ; la norme, c'est l'idiome normé du français, mais c'est aussi la norme du breton véhiculée notamment par l'institution régionale – elle est qualifiée par les auteurs de « pseudo-norme » (p. 276) parce que l'absence de relation langue / État leur interdit de qualifier ce « néo-breton de norme » (p. 163).

À ce couple idiome / institution, il faut ajouter la distinction efficiente que font Le Dù et Le Berre entre registre paritaire et registre disparitaire. Pour eux, « tout échange de paroles est orienté, soit vers l'intérieur du cadre d'une institution, soit vers l'extérieur » (p. 229). Les locuteurs, lorsqu'ils échangent des paroles orientées vers l'intérieur du cadre de l'institution, sont, par principe, en situation de parité – les locuteurs utilisent donc le registre paritaire de la parole. Les locuteurs, lorsqu'ils échangent des paroles orientées vers l'extérieur du cadre de l'institution, sont, par principe, séparés par une limite institutionnelle, symbolique ou fonctionnelle : ils utilisent alors un registre disparitaire. Pour les deux auteurs, chaque individu socialisé a besoin de disposer de deux registres : le registre de la parité, c'est celui du cœur, souvent limité à l'oralité – à savoir le local ; le registre de la disparité, c'est celui de la raison – à savoir l'universel. *In fine*, cette mise en lumière de l'existence de deux registres complémentaires est une façon d'approfondir la notion de diglossie théorisée par Ferguson car, écrivent-ils, « nous ne sommes pas loin de penser qu'au contraire du bilinguisme la diglossie est le mode ordinaire d'existence de toute conscience parlante, même quand son lieu est monopolisé par une langue unique » (p. 132). Pour les auteurs, la parole est donc la résultante de l'ensemble des idiomes liés aux institutions grâce auxquelles tel individu est socialisé : à l'évidence, il y a une interaction entre les représentations – ce que *pensent* les locuteurs –, les discours sur les langues – ce qu'ils *disent* –, la réalité linguistique observée – ce qu'ils *font* –, et l'identité – ce qu'ils *sont*.

Pour autant, l'intérêt de cet ouvrage ne réside pas que dans le rappel du caractère pertinent de cette boîte à outils. En effet, il est frappant et particulièrement intéressant de voir l'évolution de la forme utilisée par les auteurs. Les premiers articles sont parfois très rudes et l'ironie souvent mordante : elle se traduit par un abus des points d'exclamation

(trois dans la seule p. 23, par exemple) et des trois points, qui laissent entendre et en appellent à la connivence, en lieu et place de l'analyse et de la justification. De même, sont mis entre parenthèses des termes dont on ne sait si ce sont réellement des extraits malheureusement non référencés du discours nationaliste (p. 25 ou 88, par exemple) ou si ce sont des généralisations, qui, parce que non appuyées sur des sources, pourraient être qualifiées d'abusives par des esprits mal intentionnés. Par ailleurs, les auteurs s'appuient sur leur propre biographie langagière et sur celle de leurs proches pour parfois généraliser et faire de leur ressenti un universel : leur sociolinguistique est qualitative et n'est guère quantitative, mais ce choix est assumé. Néanmoins, à mesure que l'on avance dans le volume – et dans le temps –, l'écriture se fait moins agressive et elle est plus fluide. À mon sens, cela s'explique assez aisément : dans les années 1980, confrontés tous deux aux contradictions internes du mouvement de revendication de la langue bretonne dont ils étaient plus ou moins proches, ils ont tenté de résoudre ces contradictions et ils ont opéré ce que l'on pourrait peut-être appeler un renversement dialectique. En effet, à la lecture des premiers articles, on est frappé par le rappel constant de la posture que les chercheurs veulent tenir – elle est rappelée efficacement dans l'avertissement. Cette posture, qui induit des choix scientifiques, est particulièrement bien présentée dans l'article 8, « Langues et institutions. À propos du breton », publié une première fois en 1991, qui constitue, je crois, un tournant dans la pensée des auteurs. Après cet article, qui pose solidement les premières bases scientifiques de leur pensée, le discours est plus apaisé, parce que plus étayé. Remise en cause par Le Dû et Le Berre, la puissante *doxa* du mouvement breton a été retournée : on peut maintenant esquisser des pistes de réflexion, proposer des contenus théoriques et mettre en œuvre des notions opératoires. Cette posture scientifique revendiquée n'a pas toujours été comprise et les deux auteurs ont subi, dans les cercles militants, des attaques aussi grossières qu'injustes, alors que leurs notions, elles, n'ont pas été discutées, encore moins remises en cause.

Cet ouvrage est fécond, au sens premier du terme, notamment parce que certaines idées n'ont pas été développées plus avant et qu'elles méritent à l'évidence d'être approfondies, grâce à des enquêtes et à des analyses à venir. Je pense, par exemple, à l'idée pertinente d'une « reconversion » (p. 105) des mouvements nationalistes au sein des institutions régionales (voir aussi la p. 47). Ou encore à l'analyse d'une « nouvelle variété linguistique » bretonne (p. 65), par exemple l'idiome pratiqué par les enfants des filières bilingues : la question n'est pas de savoir si ce breton est bon ou mauvais, mais elle est de savoir pourquoi ce qui se parle se parle. La notion d'interlangue – ou d'interidiome pour reprendre la terminologie des deux auteurs – serait sans doute pertinente : ces élèves pratiquent un idiome qui n'est ni un badume, ni le breton standard pratiqué par la plupart de leurs enseignants, ni la norme du breton ; leur langue de socialisation est le français, et ceci explique aussi les caractéristiques formelles de cette interlangue.

On le devine aisément : toute personne qui cherche à comprendre ce que parler veut dire, toute personne qui s'intéresse à la langue bretonne, à son histoire et à son

devenir, toute personne sensible aux locuteurs du breton, à leurs représentations et à leurs attitudes, sera intéressée par cet ouvrage et y trouvera, à l'évidence, matière à réflexion. Il faut lire et relire *Le Dû* et *Le Berre* parce que Freud avait raison, qui écrivait à Hilda Doolittle⁶¹ :

« Je vous en prie, jamais – je veux dire jamais, en aucun moment, en aucune circonstance –, n'essayez jamais de me défendre, si et quand vous entendez des remarques injurieuses sur moi et mon travail. [...] Vous ne ferez pas de bien au détracteur en commettant la faute d'entreprendre une défense logique. Vous approfondirez seulement sa haine ou sa peur et ses préjugés. »

Ronan CALVEZ

Olivier GRENOUILLEAU, *Nos petites patries. Identités régionales et État central, en France, des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2019, 281 p.

Auteur d'ouvrages remarquables sur la traite négrière, Olivier Grenouilleau surprend par son nouvel objet d'études, puisqu'il reprend ici la question des petites patries en France du Moyen Âge à nos jours. Il explique ce choix par son expérience d'ancien professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorient qui l'a conduit à tenter de comprendre l'intérêt de certains de ses étudiants pour la Bretagne mais aussi par le souci, tel Fernand Braudel s'interrogeant à la fin de sa carrière sur l'*Identité de la France*, de s'intéresser à l'histoire de son pays, un intérêt dont il a déjà témoigné par le passé en dirigeant notamment une *Histoire de Nantes* (éditions Palantines, 2008). La problématique de cet ouvrage est, comme il est précisé dans une brève introduction, d'essayer « de comprendre ce qui a rendu possible la cristallisation d'entités territoriales et de sentiments d'appartenance infranationaux » en France et d'étudier l'évolution de leurs rapports avec l'État.

Le propos est découpé en trois parties chronologiques : la première, intitulée « La querelle des origines », débute par une interrogation sur l'importance de l'année 1789 (chapitre 1) qui est considérée classiquement dans l'historiographie de l'idée régionale en France comme une rupture fondatrice en ce qu'elle a mis fin aux anciennes provinces et donné naissance aux départements. Dans un second chapitre (« L'invention du fait provincial »), en s'appuyant sur les travaux de Xavier de Planhol (*Géographie historique de la France*, 1988), O. Grenouilleau passe en revue les territoires structurants de l'ancienne France et montre en quoi la monarchie a peu à peu affirmé son autorité en imposant la province comme cadre de référence dans le royaume : cette dernière lui sert progressivement à désigner

61. DOOLITTLE, Hilda, *Pour l'amour de Freud*, traduit de l'anglais par Nicole CASANOVA, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 2010. Extrait cité par Laure Murat dans une recension de cet ouvrage (*Libération*, 25 mars 2010).